Laurence Rossignol
Communiqué de presse
Le 24/04/2020 18:53

Le sauvetage des entreprises ne doit pas entraîner un naufrage environnemental.

Au Sénat, plusieurs sénatrices et sénateurs de différents groupes politiques, principalement de gauche, ont proposé des amendements visant à éco-conditionner les aides apportées par l'État aux entreprises françaises : Laurence Rossignol, Sophie Taillé-Polian, Joël Labbé, Olivier Jacquin, Éric Bocquet, Françoise Férat, Angèle Préville, Henri Cabanel. La liste des parlementaires ayant proposé des amendements visant à ce que les entreprises bénéficiaires des aides adoptent des stratégies permettant de diminuer leur emprunte carbone et leur consommation d'énergie est longue ; pourtant le Gouvernement a rejeté toutes ces propositions en arguant qu'elles n'étaient pas nécessaires et que nous pouvions faire confiance aux entreprises.

Afin de faire face aux répercussions économiques engendrées par la crise sanitaire, il est en effet nécessaire d'aider les entreprises françaises, mais cette aide publique ne peut pas se faire sans condition, contrairement à ce que prétendent les ministres. L'aide publique doit être un levier pour que la stratégie de ces entreprises s'oriente vers une forte réduction de leur consommation énergétique et la baisse de leur empreinte carbone. Le sauvetage des entreprises ne doit pas entraîner un naufrage environnemental.

Les futures participations financières de l'État dans des secteurs fortement émetteurs de gaz à effet de serre et énergivores sans conditions claires sont dangereuses. Nous ne pouvons pas uniquement compter sur la « bonne attitude » des entreprises comme le préconise l'amendement (adopté) de LREM à l'Assemblée nationale.

Toutes les propositions des parlementaires posent finalement la même question, celle énoncée par Delphine Batho à l'Assemblée nationale : face au choc économique actuel, faut-il relancer un modèle productiviste destructeur ou faut-il le réinventer ?

Le confinement généralisé de la population est une situation inédite, nous devons prendre nos responsabilités pour que le déconfinement s'installe dans un monde où nous pouvons vivre durablement, tant en matière écologique que sociale.

Le refus de la majorité sénatoriale et du gouvernement de poser les jalons de la transition écologique pendant la crise sanitaire m'a conduite à ne pas voter le projet de loi de finances rectificative adopté le 24 avril.

Laurence Rossignol
Sénatrice de l'Oise.

CONTACT

Sara — Collaboratrice parlementaire
Laurence Rossignol
01 42 34 29 54 · l.rossignol@senat.fr